

2020 - 2023

BILAN de mi-mandat



Villeneuve
entrepreneuse



Villeneuve
écologique



Villeneuve
citoyenne



Villeneuve
sûre



Villeneuve
attractive



Villeneuve
solidaire



Villeneuve
sportive



Villeneuve
culturelle





TROIS QUESTIONS À

Guillaume Lepers



Quel bilan global tirez-vous de vos trois premières années en tant que maire ?

Le début du mandat a évidemment été marqué par la crise de la COVID-19, qui nous a plongés immédiatement dans le vif du sujet. Il nous a fallu

prendre nos marques tout en accompagnant l'administration et les Villeneuvois dans leur adaptation aux contraintes sanitaires.

Dans un second temps, nous avons été confrontés aux conséquences des mouvements politiques, des conflits internationaux, de la crise énergétique et de l'inflation. Là encore, la collectivité a dû faire preuve d'agilité et d'innovation, afin de préserver un service public humain et de proximité.

Malgré ces difficultés, nous avons maintenu le niveau des ambitions que nous portons pour Villeneuve-sur-Lot, et je me réjouis que nous ayons réussi à impulser et à maintenir une dynamique d'action et de projet.

Quelles ont été vos priorités ?

Comme nous l'avions annoncé, nous nous sommes immédiatement engagés sur les dossiers de la sécurité, de la propreté et de l'animation, qui sont, pour nous, le socle indispensable pour le quotidien des Villeneuvois. Sur ces trois aspects, notre ville a énormément progressé, même s'il y a encore beaucoup à faire. Cela a permis une vraie prise de conscience de la part des Villeneuvois : leur ville est belle, elle bouge, ils peuvent en être fiers. C'était essentiel pour nous de leur rendre ce sentiment de fierté et d'appartenance.

Nous avons aussi lancé un plan de sécurisation, d'isolation et de rénovation des bâtiments et

des équipements communaux, qui étaient particulièrement dégradés. La voirie a également eu besoin d'un investissement plus important, tout comme l'éclairage public avec le passage en Led de tous les luminaires.

En parallèle, nous avons réalisé les études sur les gros chantiers d'urbanisme. Ce sont des dossiers qui prennent du temps et qui demandent beaucoup de travail masqué en amont. Ils vont tous commencer prochainement et rythmer la seconde moitié du mandat.

Selon vous, quel est la plus grande réussite de ce début de mandat ?

Je suis particulièrement fier du lien que nous avons réussi à renforcer avec les Villeneuvois et de leur engagement dans tous nos projets. Depuis trois ans, nous nous sommes attachés à leur donner davantage de place dans la politique locale. Nous avons multiplié les temps et les espaces d'information, d'échange, de concertation et de co-construction à commencer par les conseils de quartier. Ils rencontrent un franc succès et nous permettent de mieux prendre en compte les besoins et les aspirations des Villeneuvois.

Engager les transitions indispensables pour répondre aux enjeux de notre temps, agir en partenariat avec les habitants, valoriser, fédérer et soutenir les acteurs du territoire : c'est en coopérant et en construisant ensemble que nous faisons avancer Villeneuve-sur-Lot.

Bien évidemment, les agents municipaux sont les premiers à s'engager à nos côtés, et je tiens à les remercier pour la qualité de leur travail, pour leur sens aigu du service public et pour l'attachement sincère qu'ils portent à notre ville. Après tout ce que nous avons traversé depuis trois ans, la mairie de Villeneuve-sur-Lot est devenue une véritable équipe, solide et solidaire, prête pour relever les défis de demain.



VILLENEUVE entreprenante



Catherine Lévêque, adjointe au maire en charge de l'emploi, de la formation et du projet St-Cyr



Xavier Mars, adjoint au maire en charge du dév. économique, du monde rural et du logement social



Léah Thomas-Bollini, conseillère déléguée aux nouvelles technologies



Béatrice Vaquier, adjointe au maire en charge de l'attractivité commerciale et touristique

« Le potentiel de notre commune et de notre agglomération est énorme ! Le socle solide des artisans et commerçants est parfaitement complémentaire des entreprises fleurons du territoire. À nous de soutenir leur développement et leurs innovations ! »

Dans un environnement économique en perpétuelle mutation et soumis à des crises récurrentes, la municipalité souhaite encourager l'esprit d'entreprise et l'innovation. Avec l'appui de la communauté d'agglomération du Grand Villeneuvois, compétente en la matière, elle s'engage donc en faveur du développement économique du territoire. Soutien à l'investissement, accompagnement à la création d'emploi, développement de l'offre de formation... tous les leviers sont activés en faveur d'une vie économique dynamique et partenariale.

Réalisés

- ✓ Recrutement d'un manager de commerce pour redynamiser le tissu commercial du centre-ville et accompagner les porteurs de projet. (CAGV)
- ✓ Fondation du Campus de Villeneuve-sur-Lot afin de proposer des formations adaptées aux besoins de recrutement des entreprises locales. (CAGV)
- ✓ Création d'une application mobile « Villeneuve-sur-Lot » dédiée à l'actualité et à la vie de la commune (disponible sur iOS et Android).
- ✓ Animation du réseau d'entreprises du Grand Villeneuvois « Club Entreprendre » pour favoriser les échanges et développer des synergies. (CAGV)
- ✓ Développement des zones d'activité du territoire afin d'accueillir de nouvelles entreprises créatrices d'emplois. (CAGV)
- ✓ Création du dispositif « Crée ta boîte en un jour » pour accompagner les porteurs de projets dans les différentes étapes de la création de leur entreprise. (CAGV)
- ✓ Développement du salon « Objectifs Jobs » dédiés aux emplois saisonniers afin d'améliorer l'offre et d'aller au plus près des jeunes.
- ✓ Soutien aux commerces pendant la crise sanitaire avec la mise en œuvre d'un dispositif de Clic&Collect en collaboration avec l'UCAV.
- ✓ Ouverture d'une agence postale communale à la mairie annexe de la Tour de Pujols pour préserver ce service public sur la rive gauche.
- ✓ Contribution au « Tremplin tourisme » départemental visant à financer les aménagements de terrasses des restaurants pendant et après la crise sanitaire.

Chiffres clés

2 648 téléchargements

de l'application mobile municipale

420 000 € d'aides à l'investissement

des commerçants et des artisans et aux actions à dimension commerciale (CAGV)

200 étudiants inscrits au Campus de Villeneuve-sur-Lot à la rentrée 2023 (CAGV)

13 animations annuelles entièrement dédiées aux producteurs et artisans locaux

29 ouvertures ou reprises de commerces en cœur de ville en 2023

Villeneuve-sur-Lot, ville étudiante

Retenue en 2021 par l'appel à projet « Campus connecté », l'agglomération du Grand Villeneuvois s'est appuyée sur ce label pour développer, à Villeneuve-sur-Lot, un véritable campus de formation.



En effet, si la trentaine d'étudiants inscrits au Campus Connecté bénéficie de cours à distance, le partenariat noué avec différents organismes de formations locaux permet de proposer également une offre diversifiée en présentiel, avec notamment 4 BTS et des formations en langues étrangères.

Le succès est au rendez-vous, avec un effectif doublé dès la deuxième année ! Le développement d'une offre de formation sur le territoire répond donc réellement à un besoin, les jeunes du Villeneuvois étant jusqu'ici bien souvent contraints de s'éloigner ou de renoncer à poursuivre des études supérieures faute de moyens suffisants.

Objectif pour les années à venir : diversifier encore plus les formations proposées et développer une vie étudiante au sein de la ville, en lien aussi avec les autres structures telles que l'IFPS ou Sud Management.

- ✓ Création d'animations valorisant les agriculteurs, producteurs et artisans locaux : Féria agricole et gourmande, marché des artisans d'art, marché des Producteurs de Pays, foire Bio...
- ✓ Soutien à l'installation des jeunes agriculteurs sur le territoire. (CAGV)
- ✓ Aide financière à l'amélioration des logements, à la rénovation des façades et à l'embellissement des devantures commerciales en cœur de ville. (CAGV)
- ✓ Instauration d'un dispositif d'exonération de taxe foncière pour les commerces et artisans installés dans le périmètre du quartier prioritaire de la Politique de la Ville.

En cours

- ✓ Création d'une zone d'activité au lieu-dit Grande Pièce, avec la volonté d'y accueillir des activités agroalimentaires et tournées vers le développement durable (CAGV).
- ✓ Mobilisation auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine en faveur du raccordement de Villeneuve-sur-Lot au réseau ferré, grâce au développement des trains légers innovants.
- ✓ Soutien aux aménagements de la RN21 entre Villeneuve-sur-Lot et Agen pour sécuriser et fluidifier les déplacements des travailleurs et des usagers du quotidien de cet axe essentiel. (CAGV)



à venir

- ✓ Lancement d'une étude pour la reprise du site de l'ancien hôpital St-Cyr pour développer le Campus, avec de nouvelles formations orientées notamment vers les domaines sanitaire et social, ainsi qu'une offre d'hébergement, de restauration et d'animations pour les étudiants. (CAGV)
- ✓ Création d'un pôle santé - sport - social sur le site des Haras.





VILLENEUVE écologique



Brice Vogler,
conseiller délégué au cadre
de vie et à la propreté urbaine



Jean-Michel Brouat,
conseiller municipal

Xavier Loiseau,
conseiller délégué au développement
durable et aux mobilités douces



Face aux enjeux du changement climatique et de la crise énergétique, la commune de Villeneuve-sur-Lot et la communauté d'agglomération du Grand Villeneuvois (CAGV) œuvrent pour un territoire durable, entre lutte contre le réchauffement climatique, préservation des ressources naturelles, développement des mobilités propres et traitement des déchets.

« Notre commune est entrée dans une phase de transition en matière de cadre de vie : que ce soit en matière d'espaces verts, de gestion des déchets ou de consommation de nos ressources, nous devons penser et agir différemment. Sur tous les plans, Villeneuve s'adapte ! »

Réalisés

- ✓ 397 arbres plantés depuis 3 ans sur l'ensemble du territoire communal : objectif 500 d'ici 2026 !
- ✓ Végétalisation d'espaces publics afin de créer des îlots de fraîcheur : parvis de l'église Ste-Catherine, esplanade du musée de Gajac...
- ✓ Création de « carrés de la biodiversité », pour favoriser la diversité des espèces.
- ✓ Mise en place du permis de végétaliser le domaine public pour les Villeneuvois ne disposant pas de jardin.
- ✓ Optimisation de la ressource en eau par la récupération d'eau de pluie, l'arrosage raisonné, la mise en conformité des réseaux d'assainissement...
- ✓ Déploiement d'actions de sensibilisation à l'environnement : fête du miel et des abeilles, journée de la biodiversité, plantations citoyennes...
- ✓ Obtention du label « Apicité » reconnaissant l'engagement de la ville en faveur des abeilles.
- ✓ Renforcement des actions de sensibilisation au tri sélectif et au réemploi. (CAGV)
- ✓ Création d'un service de ramassage des encombrants gratuit à la demande, sur appel au 0801 902 182. (CAGV)
- ✓ Création d'une brigade environnement chargée de sensibiliser et de sanctionner les incivilités du quotidien.
- ✓ Création d'un dispositif de signalement des dépôts sauvages pour un nettoyage plus rapide.
- ✓ Organisation d'une grande journée annuelle de nettoyage citoyen.
- ✓ Lancement d'une aide à l'achat de vélo électrique. (CAGV)
- ✓ Acquisition de 2 bus fonctionnant au gaz naturel Bio GNV. (CAGV)
- ✓ Extinction de l'éclairage public entre 1 h et 5 h afin de réduire la consommation énergétique et de préserver la biodiversité.

Chiffres clés

38 % de baisse de la consommation

en électricité de la commune, et 13% de baisse de la consommation en gaz

175 000 € économisés chaque année grâce à l'extinction de l'éclairage public

995 arbres arbres et arbrisseaux plantés depuis 2020, dont 397 arbres

678 m² de surface végétalisée par habitant (contre 101 m² à Agen ou 40 m² à Bordeaux)

200 € d'aide à l'achat d'un vélo électrique (CAGV)

En cours

- ✓ Élaboration d'une programmation globale de renaturation du centre-ville.
- ✓ Création d'une voie verte en bord de Lot pour permettre aux piétons et cyclistes de se rendre du centre-ville à la base de loisirs du château de Rogé en toute sécurité.
- ✓ Déploiement d'un plan vélo communautaire doté de 255 000 € par an pour développer l'usage du vélo et les infrastructures cyclables. (CAGV)
- ✓ Création d'un Pôle Zéro déchet, centre de collecte nouvelle génération orienté vers le recyclage et le réemploi. (CAGV)
- ✓ Implantation de nouveaux points d'apport volontaire pour la collecte des ordures ménagères. (CAGV)
- ✓ Installation de points de collecte des biodéchets destinés aux foyers ne pouvant pas disposer de composteurs. (CAGV)
- ✓ Expérimentation de corbeilles de rue sélectives.
- ✓ Passage en LED de l'éclairage public et des bâtiments communaux avec un objectif de 50 à 70 % d'économie d'énergie.
- ✓ Remplacement des anciennes chaudières énergivores des bâtiments communaux.
- ✓ Installation de panneaux photovoltaïques sur différents bâtiments communaux et communautaires.



Le pari du parvis

Espace minéral jusqu'alors inhospitalier, le parvis de l'église Ste-Catherine a pris un nouvel essor au printemps 2022, grâce à un réaménagement complet lancé dans le cadre du programme Action Cœur de Ville. Objectif de la municipalité : transformer ce lieu de passage en véritable espace de vie.

Pari relevé, grâce à la plantation d'arbres et végétaux, à l'installation de 13 bancs et à la création d'une fontaine en circuit fermé alimentée par l'eau de pluie.

Réinvesti par les terrasses de restaurants, le parvis Ste-Catherine est redevenu attractif pour les Villeneuvois comme pour les visiteurs, et accueille de nombreuses animations et activités. Quant à la fontaine, elle fait le bonheur des plus jeunes lors des fortes chaleurs !



à venir

- ✓ Végétalisation de la place Lafayette et de la place du 18 juin.
- ✓ Aménagement de l'avenue du Maréchal-Leclerc pour intégrer les mobilités douces et la végétalisation.
- ✓ Mise en œuvre de la redevance incitative pour le financement de la collecte des déchets ménagers non recyclables (sacs noirs) : chaque foyer sera facturé en fonction de sa production de déchets. Une seule solution pour faire baisser la note : trier ! (CAGV)
- ✓ Entretien renforcé des berges du Lot.



VILLENEUVE citoyenne



Estelle Hénault-Blineau,
conseillère déléguée à la participation citoyenne
et aux solidarités



Dalia Moldovan,
conseillère déléguée à la communication
et à l'égalité femme/homme

Laurence Mandile-Picot,
conseillère déléguée à
la politique de la Ville



Rendre les Villeneuvois parties prenantes de leur ville en développant une véritable culture citoyenne, c'est l'objectif que s'était fixé la municipalité. Conseils de quartier, concertations participatives, réserve citoyenne sont désormais autant de possibilités ouvertes aux Villeneuvois pour exprimer leur opinion sur les projets, faire part de leurs idées et plus largement, pour s'impliquer dans la vie de la commune.

« Associer activement les Villeneuvois à la construction des projets et des actions est une évidence : ils sont les premiers concernés ! C'est ainsi, en donnant la parole à tous, que chacun peut devenir acteur de la Villeneuve de demain. Etre citoyen, c'est bâtir les projets, mais aussi penser le vivre-ensemble et mettre en œuvre la solidarité et la fraternité qui sont au cœur de nos valeurs républicaines. »



Réalisés

- ✓ Création des conseils de quartiers, élus par les Villeneuvois, pour porter des projets d'amélioration du cadre de vie des habitants et renforcer le lien social dans les quartiers.
- ✓ Mise en place de concertations publiques pour les projets structurants.
- ✓ Création du bus citoyen, en partenariat avec le CCAS, la Mission locale et la Maison France Services, pour rapprocher les citoyens du service public.
- ✓ Ouverture de L'Atelier, un espace de ressources et d'échanges autour des projets municipaux et des habitants (25 rue de Paris).
- ✓ Création d'une réserve citoyenne et solidaire, composée d'une vingtaine de bénévoles volontaires pour contribuer à la solidarité communale.
- ✓ Organisation chaque année d'une semaine de la citoyenneté, notamment tournée vers les jeunes et les actions de sensibilisation au respect du cadre de vie.
- ✓ Développement du lien avec le tissu associatif œuvrant dans le domaine de l'action sociale et de la solidarité.

Chiffres clés

3 100 contributions à la concertation
sur le projet des allées Georges-Leygues

60 conseillers de quartiers
élus par les Villeneuvois au suffrage universel direct

90 000 € de budget d'investissement alloué
à chaque quartier jusqu'en 2026

41 actions du bus citoyen

130 000 € de dotation de l'Etat chaque année
en soutien aux actions retenues dans le Contrat de Ville

La parole aux Villeneuvois !

Comme elle s'y était engagée, la municipalité donne désormais régulièrement aux Villeneuvois la possibilité de s'exprimer sur les projets en cours et à venir. Allées Georges-Leygues, quartier des Cieutat, parvis Ste-Catherine, pôle Zéro Déchet, voie verte vers Rogé... ont donc été l'occasion de consulter la population, dans des formats différents mais toujours participatifs.

Ainsi, la concertation sur le projet d'aménagement des allées Georges-Leygues, accompagnée d'un mois

d'expérimentation sur site, a permis de recueillir plus de 3 000 contributions (avis positifs et négatifs, suggestions...). Une démarche inédite à Villeneuve-sur-Lot, qui a d'ailleurs été récompensée lors des Trophées nationaux de la Participation et de la concertation 2022.

C'est également avec la volonté de permettre une information et un échange constants avec les Villeneuvois que la Ville a ouvert l'Atelier, un espace dédié à la concertation autour des projets municipaux.

- ✓ Renforcement des missions dévolues à la médiatrice du quartier prioritaire au titre de la Politique de la Ville (QPV).
- ✓ Retransmission des conseils municipaux en direct sur Facebook pour une meilleure transparence de l'action publique.
- ✓ Implication des jeunes dans le devoir de mémoire, avec notamment une présence renforcée aux cérémonies patriotiques.
- ✓ Accompagnement des projets des conseils municipaux des enfants et des jeunes, tels que la création d'un verger solidaire au parc urbain.
- ✓ Reprise des échanges dans le cadre des jumelages avec Neustadt, San Dona di Piave, Bouaké et Troon.
- ✓ Renouvellement des conventions signées avec le SDIS 47 pour permettre l'activité des agents municipaux engagés comme sapeurs-pompiers volontaires.



En cours

- ✓ Formalisation des contrats de quartiers : un engagement bilatéral entre la Ville et les conseils de quartier pour acter la mise en œuvre des projets portés par les quartiers.
- ✓ Programmation d'ateliers participatifs inclusifs à L'Atelier, avec pour objectif de répondre aux préoccupations quotidiennes des Villeneuvois.

à venir

- ✓ Lancement d'un projet mémoriel pluriannuel pour faire vivre l'Histoire villeneuvoise et rendre hommage à celles et ceux qui l'ont faite.
- ✓ Création d'un événement fédérateur à destination des Villeneuvoises à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes.





VILLENEUVE *sûre*



Jean-Eric Rosier,
adjoint au maire
en charge de la sécurité
et de la prévention

« La sécurité est un combat de tous les jours. Rien n'est jamais acquis définitivement, et chaque petite victoire doit être confortée en permanence. C'est un travail constant, mûrement réfléchi et mis en œuvre avec les forces de l'ordre et l'ensemble des partenaires. »

Réalisés

- ✓ Augmentation des effectifs de Police municipale, avec une vingtaine d'agents opérationnels.
- ✓ Élargissement des horaires de la Police municipale, désormais présente sur le terrain jour et nuit.
- ✓ Modernisation des moyens mis à disposition de la Police municipale pour garantir la sécurité des agents et renforcer leur efficacité : véhicules, armement, caméras piéton...
- ✓ Création d'une brigade motorisée de police municipale pour un maillage accru du territoire communal.
- ✓ Lien resserré entre polices municipale et nationale au travers d'échanges réguliers et d'opérations conjointes.

Priorité assumée du mandat, la sécurité des Villeneuvois est au cœur de l'action municipale. Augmentation des moyens et des effectifs s'accompagnent depuis 3 ans d'un renforcement progressif du maillage sécuritaire. L'amélioration de la coordination des polices municipale et nationale avec les acteurs de la prévention de la délinquance permet désormais de lutter plus efficacement contre les crimes, délits et incivilités du quotidien. Les investissements réalisés sur la voirie communale ont permis de rattraper en partie le retard accumulé depuis des années et de sécuriser ainsi davantage les déplacements.

- ✓ Présence de la Police municipale aux abords de toutes les écoles de la ville par rotation, pour assurer la sécurité des élèves matin et soir.
- ✓ Renforcement du Centre de Surveillance Urbaine par l'augmentation des effectifs et du nombre de caméras.
- ✓ Création d'une brigade environnement, chargée de sensibiliser et de sanctionner les incivilités du quotidien aux côtés de la police municipale.
- ✓ Travaux d'aménagement et de sécurisation de la voirie sur les points dangereux et accidentogènes.
- ✓ Portage d'actions de sensibilisation à la sécurité routière en partenariat avec les associations.
- ✓ Réalisation du Plan Communal de Sauvegarde, pour mieux faire face aux crises à venir.
- ✓ Renforcement du « savoir rouler à vélo » pour former les plus jeunes à la sécurité routière.



Chiffres clés

20 agents de Police municipale armés

4 opérateurs de vidéo-surveillance

1 million d'euros de travaux

de modernisation et de sécurisation de la voirie investis depuis 2020

+ de 200 rues remises en état

35 espaces publics réaménagés
(cours d'école, parking, cheminement piétons...)

En cours

- ✓ Recrutement en cours d'un médiateur dédié à la prévention de la délinquance.
- ✓ Passage de l'éclairage public en LED pour un éclairage de meilleure qualité adapté en fonction des usages.
- ✓ Passage sur la fibre du réseau de vidéo-protection pour améliorer la qualité des images et des transmissions.
- ✓ Création par la Communauté d'agglomération d'un poste d'intervenant social auprès de la Police Nationale afin d'accompagner les victimes de violences intrafamiliales.



Un chaucidou à Courbiac

Le quartier de Courbiac a bénéficié en 2023 d'un nouvel aménagement innovant, qui vise à sécuriser les usagers de la longue ligne droite qui longe l'école Guy-de-Scorailles, à proximité du collège Crochepierre et de l'EREA Marie-Claude Leriche.

La chaussée à voie centrale banalisée, baptisée « chaucidou » permet de matérialiser un espace pour les cyclistes sur des routes trop étroites pour accueillir des aménagements cyclables classiques.

La chaussée est ainsi partagée en 3 voies : une voie centrale pour la circulation à double sens des véhicules motorisés et deux bandes latérales pour la circulation des vélos. Un trottoir a également été matérialisé pour les piétons.

Un investissement de 185 000 € pour la commune qui rend plus sûrs la circulation routière et l'usage des mobilités douces dans ce secteur particulièrement fréquentés par les familles, les jeunes et les enfants.



à venir

- ✓ Déplacement de la Police municipale dans des locaux plus adaptés, plus sécurisés et plus accessibles.
- ✓ Lancement d'un programme de remise en état des trottoirs, en complément des travaux réalisés sur les chaussées.



VILLENEUVE *attractive*



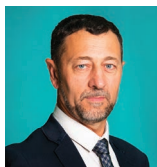
Béatrice Vaquier, adjointe au maire
en charge de l'attractivité commerciale
et touristique



Anne Delliaux,
présidente de l'office de tourisme
Villeneuve Vallée du Lot



Gérard Régnier, adjoint au maire
en charge de l'urbanisme, des travaux,
du patrimoine, des marchés publics
et du monde combattant



Freddy Gueudin,
conseiller délégué au suivi des travaux

Engagée pour faire de Villeneuve une ville accueillante et chaleureuse, l'équipe municipale s'attache à développer son attractivité et sa visibilité. Objectif : rendre aux Villeneuvois la fierté de leur ville et faire découvrir à tous ses nombreux atouts et son potentiel exceptionnel.

« Au travers des animations, mais aussi des différents aménagements urbains en cours et à venir, nous voulons donner envie aux Villeneuvois de se réapproprier leur ville, et aux visiteurs de la (re)découvrir. L'attractivité de Villeneuve, c'est plus de clients dans nos commerces, plus de commandes chez nos artisans, plus de projets pour notre territoire ! »

Une bastide qui enchante !

Avec ses nombreuses animations réparties tout au long de l'année, Villeneuve-sur-Lot est devenue, depuis 3 ans, la destination qui bouge en Lot-et-Garonne.

Des Musi'Cales estivales à la Bastide enchantée de décembre, en passant par un carnaval géant, une fête d'Halloween unique dans le Sud-Ouest ou encore un Aérofestival qui cumule les records, ce sont plusieurs centaines de milliers de visiteurs de tous âges qui participent désormais chaque année aux animations villeneuvoises.

Grâce à ces nombreux événements, c'est l'image de la ville qui a radicalement changé. Villeneuve rayonne désormais bien au-delà de son agglomération !



Chiffres clés

100 000 visiteurs

pour la Bastide enchantée chaque hiver

60 000 participants aux animations estivales

2 lignes de bus supplémentaires

gratuites pour desservir les zones d'activité et connecter les communes de l'agglomération

3 restaurants à la Cale de la Marine

chaque année de mai à septembre

3,58 M€ investis pour la vitrine

de notre centre-ville : les allées Georges-Leygues

Réalisés

- ✓ Mise en œuvre d'un programme annuel d'animations diversifiées et répondant aux attentes des Villeneuvois, dans un cadre budgétaire maîtrisé.
- ✓ Développement d'une relation partenariale avec les commerçants du centre-ville afin de porter conjointement la politique d'attractivité commerciale.
- ✓ Implication des associations sportives et culturelles dans les animations portées par la Ville.
- ✓ Redynamisation de la Cale de la Marine par l'ouverture de 3 restaurants pendant la période estivale.
- ✓ Extension de la ligne 2 du réseau Elios afin de desservir gratuitement les zones d'activité de la rive gauche. (CAGV)
- ✓ Création d'une nouvelle ligne de bus intercommunale gratuite pour relier Villeneuve-sur-Lot et les communes de Bias, Allez-et-Cazeneuve, Sainte-Livrade-sur-Lot, Casseneuil et le Lédât. (CAGV)
- ✓ Mise en délégation du Camping de Lot-et-Batides sous la marque « Camping Paradis » afin de professionnaliser son exploitation et de le rendre plus attractif. (CAGV)
- ✓ Développement d'animations et d'activités sur le site de Rogé : Halloween, terrain de beach-volley, tables de ping-pong...
- ✓ Valorisation de la production identitaire du pruneau par le dispositif « Un pruneau dans l'assiette » dans les cantines scolaires, par une implication renforcée dans la Corrida du Pruneau et par un soutien marqué à la filière prunicole.

En cours

- ✓ Réaménagement intégral des allées Georges-Leygues afin d'en faire un lieu de vie convivial, sécurisé et adapté à tous les modes de déplacements. Début des travaux fin 2023 !
- ✓ Requalification du quartier des Cieutat en cœur de ville, afin de créer des îlots de fraîcheur, d'améliorer la qualité de l'habitat et de donner un nouveau souffle à cette partie historique de la bastide.
- ✓ Réalisation d'une étude visant à améliorer la circulation et le stationnement en cœur de ville, en concertation avec les commerçants et les habitants.



à venir

- ✓ Création d'une aire de camping-car à proximité du Camping Paradis Vallée du Lot.
- ✓ Développement d'activités nautiques pour tous sur le Lot.
- ✓ Végétalisation accrue du centre-ville et des entrées de ville pour en renforcer l'attractivité.
- ✓ Création d'un espace de détente et de loisirs en bord de Lot.



VILLENEUVE *solidaire*



Xavier Clerc,
adjoint au maire en charge de l'action sociale, de la santé, des affaires générales et du personnel



Florence Graneri,
conseillère municipale

David Goncalves,
conseiller délégué
à l'attractivité médicale
et à l'accessibilité



Remettre l'humain au premier plan, c'est un objectif ambitieux que la municipalité a souhaité inscrire dans ses politiques sociales et intergénérationnelles. Premier échelon de proximité, la commune accompagne les Villeneuvois tout au long de leur parcours de vie, de l'enfance au grand âge, et construit une solidarité indispensable au bien vivre ensemble.

Réalisés

- ✓ Portage d'actions visant à améliorer l'accès aux soins (télémédecine) et à favoriser l'installation de nouveaux professionnels de santé (formation maîtres de stage). (CAGV)
- ✓ Lien renoué entre la Ville et le Pôle de Santé de la Vallée du Lot à l'occasion de la crise sanitaire de la COVID-19 et de la mise en place des centres de vaccination.
- ✓ Mobilisation pour la défense du pôle femme/enfant du Pôle de Santé de la Vallée du Lot et de l'accès aux soins sur notre territoire.
- ✓ Proposition d'activités intergénérationnelles pour développer le lien entre les plus jeunes et les seniors : les Sapins des Deux Rives, ateliers dans le cadre de la semaine de la Citoyenneté...
- ✓ Activation d'un réseau « Voisins bienveillants » fin 2020, dans le cadre de la crise sanitaire de la COVID-19.
- ✓ Création d'un logement d'urgence communal en partenariat avec Domofrance, et d'un logement d'accueil temporaire des victimes de violences intra-familiales en partenariat avec Habitalys.
- ✓ Accompagnement à la création de solutions d'hébergement destinées aux seniors autonomes.
- ✓ Délocalisation des ateliers de la Maison des Aînés pour les rendre plus accessibles aux habitants des quartiers ruraux.
- ✓ Mobilisation de la Ville et du CCAS pour accueillir les familles ukrainiennes déplacées et coordonner des collectes de biens de premières nécessité.
- ✓ Recrutement de conseillers numériques pour accompagner les habitants dans leurs démarches. (CAGV)
- ✓ Réalisation de travaux de mise en accessibilité du domaine public et des équipements communaux (tennis, scène du théâtre...).
- ✓ Création de jeux inclusifs et intergénérationnels au parc de l'Égalité.
- ✓ Ouverture d'une classe accueillant 7 enfants autistes à la rentrée 2023 à l'école Pasteur.
- ✓ Déclinaison locale de grandes campagnes nationales de prévention et de sensibilisation : Octobre rose, Mars bleu, Nuit du Handicap, journée de l'épilepsie.



Chiffres clés

1,5 M€ de travaux de rénovation
et de sécurisation des écoles depuis 2020

1,2 M€ de budget annuel du CCAS

680 bénéficiaires du RSA orientés vers le CCAS

32 070 repas livrés à domicile
aux seniors par le CCAS

1 631 enfants inscrits
au centre de loisirs Nelson-Mandela

20 000 personnes accueillies au centre
de vaccination COVID-19 de la Myre Mory

- ✓ Ouverture de « Chantiers Jeunes » plus nombreux, afin de permettre à davantage de jeunes de s'impliquer pour leur commune.
- ✓ Développement de manifestations à destination des jeunes : Talents de Jeunes, Maestria, battle de hip-hop...
- ✓ Mise en œuvre d'une programmation pluriannuelle de travaux dans les 16 écoles de la commune afin d'améliorer les conditions d'accueil des enfants et de travail des personnels.
- ✓ Labellisation Ecocert niveau 2 de la cuisine centrale des cantines scolaires, attestant entre autres de l'utilisation d'au moins 30% de produits bio et locaux.
- ✓ Lancement d'un Plan Alimentaire Territorial pour soutenir l'agriculture locale et promouvoir une alimentation durable et de qualité. (CAGV)
- ✓ Développement d'activités culturelles à destination des scolaires à la bibliothèque, au musée de Gajac et dans le cadre de représentations dédiées au théâtre Georges-Leygues.



Patricia Suppi,
adjointe au maire en charge
de la réussite éducative
et de la jeunesse



Samir Ziani,
conseiller
délégué à la
jeunesse



Chantal de Brondeau,
conseillère communautaire
déléguée à la petite enfance

On mise sur la jeunesse

Si la municipalité investit beaucoup dans l'entretien et la modernisation des 16 écoles de Villeneuve, elle souhaite poursuivre également l'accompagnement des jeunes au-delà de leur scolarité maternelle et élémentaire.

C'est dans ce but que diverses actions sont déployées afin de les soutenir dans leur orientation et leur accès à la formation et à l'emploi.

La Ville propose ainsi chaque année le salon « Objectif Jobs », auquel s'ajoute désormais un format itinérant pour aller au plus près des jeunes et les aider dans leur recherche de jobs d'été.

Le Campus de Villeneuve est évidemment une ressource importante en matière de formation et d'orientation. Un salon de l'emploi et de la formation verra aussi prochainement le jour pour permettre à chacun de trouver sa voie.



L'autonomie des jeunes passe également par l'accès au logement, et c'est dans cet objectif que la Ville et l'Agglomération sont partenaires d'Habitat Jeunes Villeneuvois pour la gestion du foyer jeunes travailleurs et la construction d'une seconde structure.

Et parce qu'il faut s'occuper sur son temps libre, le Point Jeunes, la Maison des Jeunes et les associations villeneuvoises proposent de nombreuses activités destinées aux jeunes, qui peuvent également participer aux animations culturelles et événementielles offertes par la Ville à des tarifs très accessibles (voire gratuits !).



à venir

- ✓ Construction d'une seconde résidence Habitat Jeunes Villeneuvois, pour faciliter l'accès au logement des jeunes travailleurs.
- ✓ Restructuration de l'aire de jeux pour enfants du parc urbain.
- ✓ Déplacement de la Table du CCAS aux Haras, pour une meilleure accessibilité et un cadre plus agréable pour les seniors et les personnels.
- ✓ Augmentation de la capacité d'accueil du centre de loisirs Nelson-Mandela.
- ✓ Projet de construction d'une résidence étudiante dans le cadre du projet Saint-Cyr.



VILLENEUVE

sportive



Michel Laville,
adjoint au maire en charge du
sport et de la vie associative



Antoine Guiliano,
conseiller municipal

Daniel Macalli,
conseiller délégué
aux équipements sportifs



« Villeneuve-sur-Lot compte le sport parmi ses activités identitaires. C'est donc naturellement que, depuis 2020, la Ville a amplifié son accompagnement du monde sportif, véritable acteur de l'animation et de l'attractivité du territoire. »

Riche d'une centaine de clubs et de leurs 7.000 licenciés, Villeneuve-sur-Lot investit dans ses 60 équipements municipaux et dans sa programmation pour permettre à tous les Villeneuvois de pratiquer leur passion dans les meilleures conditions de sécurité et de confort. Soutien au fonctionnement, travaux dans les salles et sur les terrains et plateaux sportifs, appui à l'organisation de manifestations... La Ville agit en partenariat étroit avec les associations pour encourager et valoriser la pratique sportive à tous les niveaux.

Réalisés

- ✓ Maintien du niveau de l'enveloppe des subventions allouées aux associations malgré un contexte global de resserrement budgétaire.
- ✓ Création d'un régime de subvention aux associations sportives cohérent et lisible, en concertation avec l'ensemble des clubs, sur la base de critères objectifs et partagés.
- ✓ Création d'un programme Santé-Prévention-Activité physique adapté pour les seniors, en partenariat avec la Maison des Aînés.
- ✓ Déploiement d'un programme sportif scolaire autour des savoirs techniques fondamentaux (savoir rouler/naviger/s'orienter/cibler-viser/se coordonner et repérer dans l'espace) en partenariat avec l'Éducation nationale
- ✓ Organisation de stages multisports à toutes les vacances scolaires, en partenariat avec les clubs.
- ✓ Promotion de l'offre d'activité sportive associative avec l'opération de découverte et d'initiation « Choisis ton sport ».
- ✓ Refonte du forum des associations, avec l'intégration des associations du Centre culturel.
- ✓ Création d'un parcours sportif de qualité au parc urbain, gratuit et ouvert à tous, en partenariat avec la Régie de Territoire de la Vallée du Lot.
- ✓ Aménagement d'équipements en accès libre sur le site de Rogé : tables de ping-pong, terrain de beach-volley...
- ✓ Remplacement du city-stade du parc de l'Hôtel de Ville par un équipement multisport plus qualitatif et plus sécurisé.
- ✓ Réfection de la toiture de la salle d'escalade Marius-Michel.
- ✓ Sécurisation et rénovation du mur de pala du complexe de la Myre-Mory.

Chiffres clés

300 000 € de subventions

versées chaque année aux associations sportives de la commune

1 000 élèves accompagnés chaque année dans le cadre du programme « Savoir rouler à vélo »

+ 31 % d'enfants inscrits

à l'école municipale des sports depuis 2019

5 000 participants au nouveau forum annuel des associations sportives et culturelles

- ✓ Rénovation des sols et peintures du club-house du football de la Myre-Mory.
- ✓ Remise en état de la piste de l'aérodrome de Rogé.
- ✓ Aménagement d'un accès pour les personnes à mobilité réduite au tennis-club.
- ✓ Remplacement de l'aire de jeux du parc urbain et réfection des sols, pour accueillir les familles dans un espace agréable et sécurisé.
- ✓ Passage en LED de tous les salles de sport et des gymnases pour un éclairage plus qualitatif et plus économique.
- ✓ Labellisation de Villeneuve-sur-Lot comme Centre de préparation aux Jeux Olympiques 2024 pour le judo olympique et paralympique, le tennis de table olympique et paralympique et le rugby à 7.



En cours

- ✓ Organisation d'événements « Ma ville au cœur des Jeux » : caravane du Ping Tour, job dating « du stade vers l'emploi », journée scolaire olympique, génération 2024...
- ✓ Réfection du plateau sportif de Courbiac avec utilisation du procédé « Power Road » revêtement bitumineux de la chaussée comme capteur solaire thermique pour restituer aux bâtiments les calories accumulées : une première en Lot-et-Garonne !



Unstade à la hauteur !

Construit en 1956, le stade Max-Rousié est un marqueur architectural indéniable de l'entrée de Villeneuve-sur-Lot. Les études réalisées par la Ville ont révélé la nécessité d'effectuer d'importants travaux de sécurisation et de mise aux normes sur la tribune et sur la piste d'athlétisme.

Le projet envisagé permettra également de réaménager certains espaces et de répondre aux ambitions de la Ville en matière d'organisation d'événements sportifs et d'accueil des clubs locaux et visiteurs.

Ce chantier d'envergure, soutenu par l'Etat, l'Agence Nationale du Sport, la Région Nouvelle-Aquitaine et le Conseil départemental de Lot-et-Garonne, débutera en 2024.

à venir

- ✓ Réfection globale de la tribune et de la piste du stade Max-Rousié (début des travaux fin 2023).
- ✓ Requalification et sécurisation du skate-park des Fontanelles en street et bowl béton adapté à tous les niveaux.
- ✓ Déploiement d'un plan « design actif et sportif » en centre-ville.
- ✓ Accueil d'une arrivée du Tour de France 2024, compétition sportive de portée mondiale et grande fête populaire.





VILLENEUVE culturelle



Sylvie
Rongier



Anne-Marie
Davelu-Chavin,
première adjointe
au maire en charge
de la culture

Vincent
Berthoumieux,
conseiller municipal



« Rendre la culture accessible au plus grand nombre, c'est l'objectif premier que nous nous sommes fixés. Source d'autant d'émotion que de réflexion, la culture nous fait grandir, nous ouvre aux autres, à la diversité, à la différence. Elle est partie intégrante de notre vivre-ensemble. »

Dès le début du mandat, et malgré une crise sanitaire inédite, la municipalité s'est engagée dans une politique culturelle ambitieuse, avec la volonté de défendre un projet culturel et artistique ouvert à tous les publics, à toutes les formes et à toutes les esthétiques. Riche de son patrimoine, de sa dynamique associative et de ses équipements de qualité, notre ville a la culture au cœur.

Réalisés

- ✓ Création d'un pôle « Spectacle vivant » regroupant le théâtre Georges-Leygues et le centre culturel Jacques-Raphaël-Leygues, afin de développer des synergies entre les deux sites.
- ✓ Elaboration d'une programmation théâtrale qualitative, cohérente et accessible à tous les Villeneuvois.
- ✓ Suppression des abonnements et digitalisation de la billetterie du spectacle vivant pour permettre l'accès aux spectacles à tous les Villeneuvois.
- ✓ Maintien d'une tarification très attractive pour l'ensemble des spectacles et activités culturelles.
- ✓ Soutien aux événements culturels lyriques de la saison estivale : création du festival lyrique du Grand Villeneuvois (1 800 spectateurs), soutien au Festiv'Azul et au festival « Musiques du Monde », avec pour objectif de développer l'accès à l'art lyrique en milieu rural. (CAGV)
- ✓ Accompagnement des associations culturelles et des compagnies locales.
- ✓ Création du festival littéraire « Villeneuve se livre » chaque année en cœur de bastide, afin de permettre aux Villeneuvois un accès gratuit aux rencontres et aux animations.
- ✓ Réorganisation de la bibliothèque pour anticiper les projets à l'échelle de l'agglomération et développement des offres en ligne en partenariat avec la médiathèque départementale.
- ✓ Développement d'animations et d'ateliers à la bibliothèque municipale (Nuits de la lecture, Printemps des poètes...).
- ✓ Programmation ambitieuse d'expositions temporaires au musée de Gajac (Jean Pierre Rives, Christophe Charbonnel, « Rêver le musée », Miguel Chevalier, Avignon Varda-Vilar, Jean Suzanne...)
- ✓ Proposition d'ateliers gratuits en écho aux expositions permanentes et temporaires du musée de Gajac à chaque période de vacances scolaires.
- ✓ Développement de partenariats du musée avec les acteurs locaux : école d'art, CAUE, Pays d'Art et d'Histoire, Cinéma l'Utopie...

Chiffres clés

19 953 spectateurs au théâtre et au centre culturel pour la saison 2022-2023

4 000 visiteurs du Festival littéraire « Villeneuve se livre » et 14 classes pour 328 élèves ayant reçu un auteur dans leur école

4 130 scolaires accueillis au Musée de Gajac en 2022

41 associations résidant au centre culturel

872 Pass'Culture délivrés pour la saison 2022-2023

376 enfants inscrits aux ateliers municipaux du Centre Culturel

Lecture et littérature pour tous

L'accès à la lecture et à la littérature a été défini comme un enjeu majeur de la politique culturelle portée par la municipalité. C'est pourquoi, la Ville s'engage pour développer une véritable dynamique de territoire en faveur du livre et des bibliothèques.

Le Festival littéraire, qui accueille fin septembre une soixantaine d'auteurs en plein cœur de la bastide, est la vitrine de cette démarche. Le soutien de la commune aux associations d'apprentissage de la lecture est également un signal fort.

En parallèle, Villeneuve-sur-Lot s'engage dans l'élaboration du Contrat Territoire-Lecture porté par l'agglomération du Grand Villeneuvois, afin de mettre en cohérence ses actions et projets avec ceux des autres communes du territoire.

Une réflexion est également engagée autour de la bibliothèque municipale, qui nécessitera davantage de moyens pour répondre aux ambitions de demain.



- ✓ Rénovation de l'espace muséal du site archéologique d'Eysses afin de répondre aux normes de sécurité et de mettre davantage en valeur les collections.
- ✓ Installation du Pays d'art et d'histoire sur le site des Haras nationaux et mise en place d'un programme de visites et d'événements de valorisation du patrimoine historique, en partenariat avec les acteurs locaux (OTGV, musée de Gajac, CAUE...). (CAGV)
- ✓ Ouverture de la Chapelle des Pénitents à la visite gratuite en période estivale.
- ✓ Organisation d'événements et d'expositions aux Archives municipales (« Georges Leygues, vie et passion d'un homme d'État », « Madeleine Pauliac, insoumise, admirable »...).
- ✓ Création de « Déambul'Art », événement festif et convivial de présentation des enseignements de l'école d'art André-Malraux et du conservatoire de musique et de danse Béla-Bartók, ainsi que des activités du Pays d'Art et d'Histoire. (CAGV)

En cours

- ✓ Lancement d'Archistoire, une application mobile de réalité augmentée développée en partenariat avec le Pays d'Art et d'Histoire et le CAUE 47, pour découvrir et comprendre le patrimoine du territoire. (CAGV)
- ✓ Mise en place d'un comité technique regroupant les bibliothèques municipales de l'agglomération et permettant l'organisation d'événements communs, tels que le festival « Lettres du Monde » avec les bibliothèques de Casseneuil, Laroque Timbaut, Sainte Livrade-sur-Lot, Pujols et Villeneuve-sur-Lot. (CAGV)
- ✓ Rédaction du bilan des 10 ans du Pays d'Art et d'Histoire en prévision d'une nouvelle convention. (CAGV)
- ✓ Déploiement d'un plan de sauvegarde et de restauration des églises de la commune en lien avec la paroisse.
- ✓ Renforcement du programme de restauration des œuvres du fonds permanent du musée de Gajac et d'acquisitions de nouvelles œuvres.



à venir

- ✓ Restauration de l'église Sainte-Catherine, joyau du patrimoine historique de la bastide : un chantier qui durera près de 10 ans !
- ✓ Signature avec l'État d'un Contrat Territoire Lecture (CTL) intercommunal visant à coordonner les projets portés par les différents acteurs de la lecture publique du Grand Villeneuvois. (CAGV)
- ✓ Renouvellement du label Pays d'Art et d'Histoire, le seul de Lot-et-Garonne. (CAGV)

LA GESTION DE *la collectivité*

Malgré un contexte économique général particulièrement tendu, les efforts réalisés par les services ont permis de maîtriser les dépenses, tout en relançant une politique d'investissement volontariste. En parallèle, la Ville s'est engagée dans un vaste plan de dialogue social, avec pour objectif d'améliorer la qualité de vie au travail de l'ensemble des agents municipaux.



Sylvie Fourès,
adjointe au maire en
charge des finances

« Les orientations budgétaires que nous avons définies dès le début du mandat nous permettent aujourd'hui de respecter nos engagements, sans augmentation de la fiscalité ni de la dette pour nos concitoyens. »



Des finances maîtrisées

- ✓ Pas d'augmentation des taux d'imposition communaux depuis le début du mandat, afin de ne pas accroître la pression fiscale sur les Villeneuvois.
- ✓ Maîtrise des dépenses de fonctionnement de la Ville malgré une augmentation réglementaire tendancielle des charges de personnel et la flambée des coûts de l'énergie.
- ✓ Maintien du volume global des subventions allouées aux associations.
- ✓ Financement des investissements avec un minimum de recours à l'endettement, afin de ne pas peser sur l'avenir.
- ✓ Encours de dette en baisse de près de 19% depuis 2020, avec un niveau de dette par habitant inférieur à celui de la moyenne des communes.
- ✓ Maintien de l'épargne brute nettement au-dessus des 4 M€, dans le respect du ratio de 10% des recettes de fonctionnement.
- ✓ Développement de la recherche de subventions et de co-financements de l'État et de collectivités partenaires.
- ✓ Réalisation d'économies d'énergies au sein de tous les équipements (plan Led, extinction de l'éclairage public, baisse des températures de chauffage...).
- ✓ Mise en commun accrue de moyens partagés entre la Ville et l'Agglomération pour une meilleure efficacité.

Chiffres clés

34 M€ de budget annuel

61 % des dépenses de fonctionnement
sont consacrées aux dépenses de personnel

36 M€ d'investissements pour la période 2020-2026

40 % de subventions

et de FCTVA pour le financement des investissements
communaux

Une confiance restaurée



Xavier Clerc,
adjoint au maire en charge
de l'action sociale, de la santé, des
affaires générales
et du personnel



Anne-Marie Davelu-Chavin,
première adjointe au maire



« L'humain, c'est le cœur du réacteur de notre collectivité. Sans les agents, rien n'est possible. Il était essentiel pour nous de reconstruire un lien de confiance et de rendre à chacun la fierté d'être agent municipal. »

- ✓ Elaboration de lignes de gestion transparentes et lisibles pour garantir l'équité de traitement des évolutions de carrières.
- ✓ Négociation d'un accord permettant de respecter la réglementation sur le temps de travail (1 607 heures) tout en préservant le rythme de travail et l'équilibre global entre vie professionnelle et vie personnelle.
- ✓ Instauration du RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) en concertation avec les représentants du personnel.
- ✓ Financement de l'augmentation nationale du point d'indice des agents de la fonction publique.
- ✓ Revalorisation du régime indemnitaire de l'ensemble des agents de catégorie C, soit une augmentation annuelle entre 300 € et 420 € bruts.
- ✓ Lancement d'un plan de déprécarisation pour intégrer dans la fonction publique territoriale des agents sous contrat depuis de nombreuses années.
- ✓ Création d'un « pôle mobilité » pour faciliter la mobilité interne et le retour à l'emploi d'agents en difficulté ou en reprise d'activité.
- ✓ Expérimentation du télétravail et de la journée continue pour les agents volontaires, dans le respect des nécessités de service.
- ✓ Création d'un groupe projet transversal chargé de faire des propositions en matière d'amélioration de la qualité de vie au travail des agents.
- ✓ Mise en œuvre d'un plan de formation au management pour l'encadrement.
- ✓ Elaboration avec les représentants du personnel d'un plan pluriannuel de dialogue social pour lister l'ensemble des sujets à traiter et établir un échéancier de discussion.

Chiffres clés

490 agents titulaires et contractuels

58 % de femmes

47 ans en moyenne

10,3 % d'agents en situation de handicap

1 022 jours de formation effectués en 2022

123 000 € dédiés aux œuvres sociales



UN MAIRE, UNE ÉQUIPE

27 élus de la majorité



EXPRESSION politique



Thomas Bouyssonie
Maëlle Blazejczyk
Serge Huc
Dominique Cagnin

« NOUVEAU LOOK POUR UNE NOUVELLE VILLE ?

Depuis les élections de 2020, nous avons assisté à un changement de style. Communication à outrance, pensées positives, animations et déguisements. La nouvelle équipe municipale a souvent fait la fête, mais cela a-t-il amélioré le cadre de vie des Villeneuvois ? La vie de notre centre-ville va-t-elle mieux ? Nos bâtiments sont-ils en meilleur état ? Nos écoliers sont-ils mieux accueillis ? Chaque Villeneuvois a-t-il un médecin traitant ?

Nous peinons à voir les réalisations concrètes et durables qui seules peuvent rendre notre Ville plus agréable à vivre. Le constat reste donc fondamentalement le même qu'en 2020. Le Maire se veut le VRP du territoire, en répétant en boucle des superlatifs auxquels personne ne croit. L'attractivité de notre Ville n'a malheureusement pas été renforcée. Tout n'est pas rose pour les Villeneuvois. L'inflation nous touche tous durement. Pourtant la Mairie a augmenté les tarifs de ses services publics.

Quant à nous, nous regrettons de ne pas être concertés en amont des décisions prises. Nous poursuivons néanmoins nos actions, et avons notamment créé une Association, ouverte à tous, pour faire vivre le projet d'une Ville qui prend soin du cadre de vie et de ses habitants, sans strass ni paillettes, mais avec application et sérieux.

Villeneuve en commun



Frédéric Ladrech
Vincent Balleroy
Eric Zezymbrouck

Trois ans pour rien

A mi-mandat municipal, le bilan d'étape est inconsistant car M. Lepers s'est contenté d'inaugurer des projets lancés par son prédécesseur : l'école de Courbiac, le Campus connecté initié en 2019, les logements sociaux de la rue Derieux, les nouveaux locaux de la Mission Locale...

La rénovation coûteuse du boulevard G. Leygues ne changera rien pour les commerces de centre-ville, et les trafics de la rue des Cieutats prospèrent alors qu'aucune vision ne se dégage avec une agglomération en panne.

Le maire tente de compenser ce vide par une explosion des dépenses de communication et d'animations (797 000 € par an !).

Tandis que le maire se comporte en cigale, les contribuables villeneuvois se trouveront fort dépourvus quand les feuilles d'impôts seront reçues. Certaines communes, comme Tarbes ou Compiègne, ont baissé leur taux pour épargner les contribuables en ces temps difficiles d'inflation mais à Villeneuve-sur-Lot, M. Lepers, tantôt déguisé en Donald, tantôt en Jules César, a choisi de faire la fête et de dépenser pour donner l'illusion qu'il agit.

Ensemble pour Villeneuve

Le groupe Allez Villeneuve !
n'a pas transmis de texte pour cette édition.



Villeneuve-sur-Lot le magazine municipal

**14 000 EXEMPLAIRES
12 PAGES D'INFORMATION
TOUS LES DEUX MOIS**

Distribué dans toutes les boîtes aux lettres,
disponible dans les bâtiments communaux et
diffusé sur le site internet

WWW.VILLE-VILLENEUVE-SUR-LOT.FR

DES OUTILS POUR VOUS INFORMER

RÉSEAUX SOCIAUX

FACEBOOK

Ville de Villeneuve-sur-lot avec 18 730 abonnés, Théâtre Georges-Leygues avec 1 000 abonnés
La bib de Villeneuve-sur-Lot avec 1 000 abonnés, Musée de Gajac avec 1 100 abonnés,
Point Jeunes Villeneuve-sur-Lot avec 486 abonnés, CCAS de Villeneuve-sur-Lot avec 63 abonnés

TWITTER

@villeneuveslot avec 1 093 abonnés

INSTAGRAM

Villeneuvesurlot avec 2 426 abonnés, labibvilleneuve avec 159 abonnés
museegajac avec 236 abonnés, pointjeunesvilleneuvesurlot avec 263 abonnés
ccasvilleneuvesurlot avec 106 abonnés

TIKTOK

@mairievilleneuvesurlot avec 390 abonnés

LINKED IN

Ville de Villeneuve-sur-Lot avec 1 093 abonnés

